

## Service des Eaux du Brassus SEB

Date	Evènements
12,06,1890	selon une annonce dans la Feuille d'Avis de la Vallée de Joux, La Société industrielle du Brassus, rappelle que la propriété du "Moulin" est toujours à vendre. LEP se présente comme acheteur éventuel.
2 mai 1891	LEP signe l'acte d'achat de la propriété du "Moulin" qui englobe la source du Brassus. La signature d'Henri-Louis Piguet son fils est demandée.
1891	LEP transforme le vieux moulin en fabrique d'horlogerie moderne équipée d'une turbine à eau alimentée par une conduite forcée en fer. Cette turbine fournit la force pour faire tourner les machines et produire de l'électricité. L'entreprise redémarre en été 1891 avec les trois fils de LEP + un Golay
Janvier 1896	LEP élabore le projet de distribution d'eau dans le village du Brassus, débit minima de la source 288'000 litres à l'heure en basses eaux.
17 mars 1896	Mise à l'enquête du projet de distribution d'eau
14.07.1896	Convention pour l'exécution du 1er réservoir (100m3) avec l'entreprise Vallière Cie à Lausanne, prix forfaitaire 3515 francs
31/08/1896	Convention avec société paroissiale du Brassus, autorisation de poser des hydrantes sur les canalisations d'eau.
1.11.1896	Convention d'installation d'eau ménagère au Brassus signé par 23 preneurs à fin 1899
1897	LEP a 61 ans, il subit une atteinte dans sa santé, cela le rend handicapé du côté du côté droit.
28.11.1898	<b>LEP et Louis Constant Golay créent la société Golay et Piguet au Sentier</b> pour l'alimentation en eau du Sentier et environs
01.07.1905	LEP autorise la société Golay Piguet de distribuer l'eau depuis le pont chez Jacob aux maisons le long de la route, y compris le hameau des Piguet Dessous.
23.12.1907	Des particuliers du Sentier sous le nom de La Société des Eaux du Sentier a acquis de la Société de la Lande Dessous et diverses servitudes <b>en vue de capter de l'eau en amont de la source.!!!</b>
1908	construction d'un 2ème réservoir de 100'000 litres
20.02.1910	La société des Eaux du Sentier avait acheté la montagne de la Lande Dessous pour couper la source et s'en approprier l'eau. Après la signature d'une convention avec le SEB elle revend la montagne de la Lande à M. courcel France.
17.07.1911	Convention avec la Société des Eaux du Sentier qui renonce au captage en amont de la source en contrepartie, LEP s'engage à construire un nouveau réservoir et à prendre à ses frais toutes mesures nécessaires propres à assurer la qualité de l'eau qu'il doit fournir. Une deuxième tranche de 125 litres minutes est allouée.
19?	Construction d'un 3ème réservoir de 60 m3
23.12.1920	<b>La SA des Eaux du Sentier</b> demande une augmentation de son contingent à 250 litres minutes.
1928	Construction d'un couvert en béton armé sur la source pour assurer l'hygiène
9 fév. 1931	<b>décès de Henri-Louis Piguet son fils Frédéric reprend la gestion du Service d'Eaux du Brassus</b>
22.01.1932	étude d'achat de la source par la Commune du Chenit 6000 m de conduites, 275 abonnés
30.08.1932	promesse de vente de la source préparée par notaire prix 201'500.- francs oravec la réserve pour les fabriques LEP et Piguet Frères de 6 à 12 heures et 13h30 à 20 heures + 5 droits d'eau de ménage gratuits ainsi que la fontaine du "Moulin"
1932-1935	Adrien fils de LEP se charge avec le concours des avocats Marquis et Dewiess, d'évaluer le SEB pour la vente envisagée à la Commune du Chenit:6000 mètres de conduite 275 abonnés la Commune signe une promesse d'achat pour 201'500 francs.La promesse est cassée par le Conseil Communal.
1938	La commune achète la Société des Eaux du Sentier et crée ee réseau de défense incendie entre 1939 et 40
Dès 1939	A l'exception de la conduite du Rocher, du réservoir au Café du Pont, toutes les conduites principales ont été progressivement refaites la plupart en parallèles avec celles de la Commune.
10.06.1942	Convention La Commune du Chenit reprend à son compte l'achat de l'eau de la SA des Eaux du Sentier
11.10.1969	Décès de Louis Elisée Piguet maître à l'ETVJ, il cède ses parts du Service des Eaux du Brassus à l'hôpital du Sentier
01.02.1977	Nouvelle estimation de la source du Brassus

début années 1980	Audemars Piguet Cie SA contruisent une usine de mécanique derrière la gare. Son alimentation en eau pour la défense incendie ne peut-être assumée par le SEB en raison d'une pression insuffisante. Elle devra être prise sur le réseau de la Commune! Par ailleurs la gérance assumée par Frédéric Piguet depuis 1936, c'est à dire la mort d'Adrien, arrive à terme. Ces éléments sont déterminants pour la décision de vente du SEB.
25.09.1986	La source est vendue à la Commune du Chenit, Frédéric en aura assumé la gestion durant 50 ans contre une modeste rémunération.
le 17 juillet 1989	La vidange par siphonage de la fosse à purin de la nouvelle porcherie du chalet du Cerney par les bergers Portugais crée une <b>grave pollution de la source</b> entraînant durant de longs mois l'interdiction de boire ou d'utiliser l'eau de la source pour la population et les fromageries du Chenit.
En 1991	Nouvelle pollution par le Chalet des Grands Plats de Bise appartenant à la Commune du Chenit !!! Selon le Laboratoire Cantonal d'analyse des eaux, la commune du Chenit est responsable, elle a le devoir de surveiller les alpages ainsi que l'Hôtel du Marchairuz. Le Tribunal en jugera autrement: Le propriétaire du Cerney a été condamné a 1500.--Fr. d'amende et pour le deuxième cas ce fut un non-lieu. Pour la commune du Chenit le coût des opérations a été annoncé a été de Fr. 800'000.-